ASSEMBLEE GENERALE FFVOILE 2023
PARIS – 23 MARS 2024

L'Assemblée Générale a débuté à 9h30 sous la présidence de Jean-Luc DENECHAU.

Il a d'abord été rendu hommage aux personnes disparues en 2023 et début 2024.

La Secrétaire Générale Anne DOS SANTOS a ensuite procédé aux rappels importants dont les procédures de vote puis passé la parole à Eric MARLIOT, Directeur de la Fédération, pour la présentation des consignes sur le fonctionnement du boitier de vote électronique.

A l'ouverture, l'Assemblée générale disposait de 118 présents et représentés totalisant 94 377 voix sur 154 inscrits pour 113 157 voix.

* Il a été procédé au vote du **procès-verbal** de l'assemblée générale du 25 mars 2023 qui a été adopté à l'unanimité.

* Présentation du **rapport moral du Président**.

* Dans le cadre du **rapport financier 2023**, le Trésorier, Ed RUSSO a présenté les résultats de l'exercice 2023 et le commissaire aux comptes a présenté ses rapports. L'assemblée générale est passée aux votes des **comptes de l'exercice clos, des rapports des commissaires aux comptes incluant les conventions réglementées :** Résolution adoptée à 99,5%.

Concernant **l'affectation du résultat**, la résolution *" L'Assemblée Générale de la FFVoile decide d'affecter le résultat 2023, soit 10 267 euros, en Report à nouveau",* a été votée à 98,5%.

* La résolution relative à l'**emprunt pour les travaux du siège** a été adoptée à 96,3%.

* Le **budget prévisionnel 2024** a été présenté par le Trésorier, Ed RUSSO ; Budget voté à 96,1%.

* Les délégués ont été invités à se prononcer sur le montant des **cotisations 2025** des membres affiliés.
Lecture de la résolution a été faite :
" L'Assemblée Générale de la FFVoile se prononce favorablement pour fixer le prix des cotisations 2025 à 310 € par membre affilié ".
Adoption de la résolution à 91,8%.

* Eric MARLIOT, est intervenu afin de présenter les **modifications apportées aux statuts, au règlement intérieur** et au **règlement financier** de la FFVoile.

Les résolutions sur les modifications des statuts et du règlement Intérieur ont été adoptées à l'unanimité. Celle portant sur le Règlement financier à 98,1%.

* Enfin, lecture a été faite par la Secrétaire Générale de la résolution ci-après soumise au vote des délégués :
" L'Assemblée Générale de la FFVoile donne mandat au Conseil d'administration, par décision du 23 mars 2024, de procéder aux éventuelles modifications des Statuts et des Règlements intérieur et financier qui seraient imposées par le Ministère chargé des Sports, dans la mesure où ces modifications ne portent pas atteinte aux choix essentiels d'organisation et de fonctionnement de la FFVoile opérés par la présente Assemblée Générale. Le cas échéant, ces modifications seront immédiatement portées A la connaissance des membres de l'assemblée Générale ".

- Adoption à 94,7%

* La **synthèse de la surveillance médicale** des sportifs de Haut Niveau a été présentée par le médecin coordonnateur, Olivier CASTAGNA.

* Jean Luc DENECHAU a remis la **médaille d'or** (millésime 2023) de la Fédération Française de Voile à François JAOUEN.

L'ordre du jour étant épuisé, le Président de la FFVoile clôture cette Assemblée Générale 2023 à 12H30.

[Site AG 2023 : https://www.ffvoile.fr/ffv/web/ffvoile/AG/2023/Index.asp]